

Yverdon-les-Bains, le 29 juin 2022

Programme de législature 2021-2026 : pour une Ville audacieuse et responsable

Le programme de législature 2021-2026 de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains est structuré autour de 6 axes, détaillant les 28 objectifs et les 65 actions prioritaires qu'elle entend mener durant cette période. Il intègre également les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU, marquant une volonté d'inscrire les actions locales dans un contexte plus global.

La Municipalité élue pour la législature 2021-2026 est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2021. Depuis lors, elle a déterminé les lignes directrices dans lesquelles elle entend inscrire son action, ainsi que ses objectifs et les actions prioritaires que ceux-ci impliquent pendant la durée de la législature.

Ce document de référence, sous la forme d'une brochure, développe les six axes mis en évidence par la Municipalité :

1. Attractivité économique et rayonnement extérieur
2. Innovation sociale et technologique
3. Proximité et intégration, du quartier à la région
4. Climat, biodiversité et transition énergétique
5. Accessibilité et mobilité durable
6. Culture, sport et santé

Des accents prioritaires ont été définis pour chaque axe, pour un total de 28 objectifs et 65 actions emblématiques. Le programme de législature 2021-2026 décrit à la fois le cadre et les intentions de la Municipalité. Il a été conçu avec une volonté de réfléchir et de travailler de concert avec tous les services l'administration, bon nombre d'objectifs et d'actions étant de nature transversale.

Parmi les actions à mener durant cette législature figurent notamment une stratégie et un plan d'action pour une administration numérique, l'élargissement de la politique d'accueil de jour, la mise en œuvre du plan climat, une stratégie de végétalisation de la ville, le développement de la production énergétique locale et durable, la création de programmes favorisant le bien-être de la population, ainsi que le développement du plan directeur de la sécurité publique.

En élaborant son programme de législature, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a souhaité inscrire son action, en tant que collectivité publique, dans les objectifs de développement durable, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015. Les six thématiques du programme couvrent ainsi les 17 objectifs de développement durable (ODD).

La Municipalité a présenté aujourd'hui son programme de législature à la presse et se réjouit de le mettre en œuvre.